

Compte rendu CHS-CT Finistère 19 MAI 2020

Ce CHS-CT s'est tenu en présence de représentants des 3 OS, l'Administration étant représentée par Mme Brigant, M Haumont, M Salaun, M Berzin, M Arnoult, l'assistante de prévention Nelly Blavec, le Médecin de prévention Docteur Guilloud, et l'inspecteur hygiène et sécurité Mme Colas.

Ordre du jour :

- Examen des modalités de reprise de l'activité à l'issue du confinement - protocole d'accès aux bâtiments et services de la DDFiP29 (pour information)
- Points divers

Après lecture des déclarations liminaires la Présidente, Mme Brigant, a tenu à préciser les points suivants :

" Ma priorité de rang 1 ce sont les agents, il n'est pas question de faire revenir brutalement l'ensemble du collectif de travail pour rattraper le temps perdu, je ne se suis pas du tout sur cette logique là mais sur celle d'application du plan de reprise d'activité (PRA). On n'est pas dans la recherche de maintenir les indicateurs tels qu'ils existaient avant la pandémie, nous sommes dans un contexte inédit et toujours en urgence sanitaire".

Mme Brigant a par ailleurs proposé aux membres du CHS-CT de faire un GT sur les retours d'expériences liées au Télétravail afin également de voir si ces solutions de télétravail pouvaient être pérennisées.

Concernant le protocole de reprise d'activité et ses nombreuses consignes, Mme Brigant précise que l'assistante de Prévention Nelly Blavec se déplacera dans les services afin de s'assurer que les consignes passées par la Directrice sont respectées et à défaut pour que soient remontées les difficultés rencontrées.

Ce protocole DDFIP 29 soumis pour avis à l'ISST et au Médecin de prévention et ensuite validé par la Directrice synthétise des données issues des différents protocoles nationaux avec leurs thématiques propres élaborées principalement par le secrétariat Général (Voir site Ulysse 29 rubrique COVID 19). On y retrouve bien des points que la CGT 29 avait mis en avant dans ses déclarations liminaires et interventions dans les réunions CHS-CT du mois d'avril.

Suite à intervention d'une OS sur le sujet des congés et de l'ordonnance du 15 avril prolongeant jusqu'au 31 mai l'impact des 10 jours de congés prélevés, Madame Brigant a noté et fera remonter la demande que la date du 10 juillet se substitue à celle du 31 mai.

La CGT a eu un échange avec le Médecin de prévention afin de faire un point sur la situation des collègues placés en ASA médicale. Le Médecin précise que ces agents ne la contactent pas beaucoup plus que les autres collègues. Pour la CGT nous insistons fortement sur la nécessité d'une action conjointe entre les chefs de service ayant des agents dans ce cas de figure et le Médecin de prévention afin de statuer sur la nécessité de prendre contact ou non avec l'agent, le risque étant de laisser des agents isolés, dans un angle mort, abandonnés à un sentiment d'inutilité. Madame Brigant est sensible à cet échange dont elle souligne l'intérêt. Pour elle il faut absolument que le chef de service évalue avec le Médecin de prévention comment contacter l'agent en ASA médicale pour voir s'il est volontaire, en capacité de travailler et cela donc sur la base d'un dialogue entre l'agent, le Médecin de prévention et le chef de service.

Pour la CGT nous demandons que si tel n'était pas encore le cas cette démarche soit initiée sans délai. Mme Brigant précise donc qu'il va être demandé aux chefs de service de prendre contact avec les agents qui de leur point de vue l'attendraient mais les chefs de service contacteront préalablement le Médecin de Prévention.

La CGT demande également que la proposition de télétravail soit faite en priorité à ces agents placés en ASA médicale.

Sur le plan du matériel M Haumont souligne que nous sommes en attente d'un reste de commande nationale : 11 portable reçus. 18 en attente ; 20 portables ont été restitués par des agents venant en

présentiel et 10 autres ont été reconfigurés par la cellule micro.

La CGT intervient également sur un thème déjà abordé au CHS-CT d'avril : la rotation des équipes. Face à un taux de présentiel autour de 45% cette question ne doit pas rester en suspens, en effet encore une fois des agents ne doivent pas être laissés en jachère, avec un sentiment d'inutilité et d'autres agents qui n'ont jamais quitté leur poste de travail compte tenu du caractère prioritaire de leurs missions peuvent légitimement ressentir un grand besoin d'être relevés.

Mme Brigant renvoie cette question à l'appréciation des chefs de service, pour la CGT nous lui demandons de communiquer auprès de ces derniers sur ce point. C'est un thème majeur de notre point de vue car encore une fois cette crise sanitaire ne doit pas en plus créer un fossé entre des agents se sentant très sollicités voire extrêmement sollicités et d'autres finissant par s'estimer inutiles avec un sentiment de déclassement et une perte du lien collectif.

Concernant la reprise d'activités les plans des services avec l'implantation des agents nous ont été remis. Leur nombre n'a pas permis leur examen dans le cadre de ce CHS-CT; Mme Brigant propose la constitution de GT afin de procéder à leur étude et à s'assurer de leur conformité face aux exigences de distanciation sociale en particulier.

Pour la CGT nous avons demandé la livraison de filtres HEPA pour équiper les aspirateurs et cela en conformité avec les préconisations du secrétariat général. Les commandes de masques auprès d'Armor Lux initiées et financées par le CHS-CT se traduiront par la livraison sur la DDFIP 29 de 4 800 masques entre le 28 mai et le 5 juin. Deux cent équipements en plexiglass arrivent également. Sur les sites des distributeurs de gel hydro alcoolique actionnables au pied vont être livrés, 13 seaux de 1 000 lingettes doivent également être livrés fin de semaine 22 ainsi que 100 visières en plexiglass.

Par ailleurs, le 11 mai par dotation préfectorale 15 000 masques ont été attribués à la DDFIP 29, masques stockés dans l'immédiat, leur utilisation étant réservée aux cas de contact avec le Public et aussi pour les cas où les installations ne permettent pas la distanciation sociale..

Concernant le risque lié au virus et inhérent aux transports en commun, M Berzin responsable des ressources humaines précise que pour les agents qui souhaitent décaler leurs horaires pour éviter les heures de pointe les mesures prévues avant le 11 mai perdureront (rajout de temps sur la pointeuse).

Concernant l'arrivée des beaux jours et même si notre département n'est pas réputé caniculaire, le Médecin de prévention ainsi que Mme Brigant rappellent qu'il est proscrit d'utiliser des ventilateurs ou clim portative mais qu'il est nécessaire d'aérer les bureaux plusieurs fois par jour.

Lors de ce CHS-CT, la CGT a en dernière intervention demandé communication par les ressources humaines des éléments suivants :

- nombre d'agents en présentiel
- nombre d'agents en télétravail
- nombre d'agents en ASA médicale
- nombre d'agents en ASA garde d'enfants
- nombre d'agents en ASA simple

Représentants CGT Finances publiques : Sophie Ferrelloc et Albert Cornic

